

# FICHE DE POSTE

## IDENTIFICATION DU POSTE

<b>Intitulé du poste</b>	Collaborateur(trice) de paie
<b>Nature du poste</b>	CDI
<b>Temps de travail</b>	39 heures (sur un cycle de 4 semaines avec des semaines sur 5 jours et des semaines sur 4 jours)

## PRESENTATION DU CABINET

Nous sommes un cabinet en Ressources humaines et de Gestion de la paie.  
Notre rôle est d'accompagner nos clients et les experts comptables dans leur gestion administrative du personnel et apporter notre expertise en conseil et droit du travail, RH, Audit payes d'acquisition ou de situation.  
Nous sommes une équipe composée de 14 personnes.

## PRE-REQUIS OBLIGATOIRES

- Certificat ou titre professionnel de gestionnaire de Paie obtenu
- Expérience professionnelle en cabinet comptable ou similaire d'un an minimum
- Au niveau du logiciel, nous utilisons Silae. Si vous le connaissez c'est un plus, sinon ce n'est pas grave, on vous formera dessus, vous verrez il est très bien !

## LES MISSIONS DU POSTE

- Gérer en toute autonomie un portefeuille
- Créer un dossier et en réaliser les adhésions vers les organismes sociaux
- Gérer les déclarations DSN et aux différents organismes
- Répondre aux questions des clients
- Assurer le suivi administratif des dossiers
- Conseiller les clients
- Prendre en charge de l'administration du personnel de l'entrée à la sortie du salarié (rédaction des contrats et avenants, affiliations aux organismes sociaux, gestion des dossiers du personnel, soldes de tout compte...)
- La gestion des arrêts maladies, activité partielle, etc...
- Le conseil RH et social auprès de vos clients
- Tenue des dossiers et suivi
- Gestion des entrées / sorties des salariés
- Savoir intégrer une équipe et travailler avec elle.

## AVANTAGES

- Ticket Restaurant
- Mutuelle 100% patronale
- Forfait mobilité
- Intéressement si les objectifs sont atteints
- Une rémunération en fonction de votre profil
- Du télétravail après une période d'intégration au sein de l'équipe – le nombre de jours variera en fonction de votre autonomie
- Une séance de sport avec un coach professionnel : 1 fois par semaine si vous le souhaitez